



COLLÈGE BOURGET

SALAIRE COMPÉTITIF

PROGRAMME SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

POSSIBILITÉ D'UTILISER NOS INSTALLATIONS SPORTIVES

AVANTAGES SOCIAUX CONCURRENTIELS

RÉGIME RETRAITE

ASSURANCES COLLECTIVES COMPLÈTES

ENVIE DE JOINDRE UNE ÉQUIPE UNIQUE?

Enseignant au secteur primaire

Remplacement pour l'année scolaire 2024-2025 (100 %)

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Le Collège Bourget est à la recherche d'un candidat qualifié pour enseigner au secteur primaire.

Afin d'optimiser la qualité de son engagement, la personne sélectionnée devra œuvrer en fonction des 13 compétences professionnelles des enseignants. Chacune des compétences devra être maîtrisée, développée et tenue à jour, selon les priorités et les besoins de la clientèle du Collège.

L'enseignant devra faire cheminer les élèves et les mener vers la réussite. Il devra assurer une saine gestion de groupe et conserver un climat propice aux apprentissages. Enfin, il aura à établir un lien de confiance avec ses élèves et assurer un rôle modèle en tout temps.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder une qualification légale pour enseigner au Québec (baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire et un brevet d'enseignement).
- Maîtriser la langue française (orale et écrite).

APTITUDES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES RECHERCHÉES

- Démontrer une excellente habileté pour l'écoute et la communication.
- Démontrer de l'autonomie, de l'engagement et de la rigueur.
- Faire preuve de leadership pédagogique.
- Tenir compte des différents besoins de la clientèle.



PERSONNES RESSOURCES

Johanne Patry

Directrice des services éducatifs

johanne.patry@cbourget.ca

Marie-Eve Laplante

Coordonnatrice - ressources humaines

ressourceshumaines@cbourget.ca



COLLÈGE BOURGET

SALAIRE COMPÉTITIF

PROGRAMME SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL

POSSIBILITÉ D'UTILISER NOS INSTALLATIONS SPORTIVES

AVANTAGES SOCIAUX CONCURRENTIELS

RÉGIME RETRAITE

ASSURANCES COLLECTIVES COMPLÈTES

AVANTAGES BOURGET

- Salaire offert selon les conditions salariales de la convention collective des éducateurs (référence au secteur public).
- Participation au fond de pension RREGOP (administré par Retraite Québec).
- Ensemble d'avantages sociaux concurrentiels :
 - Rabais sur les frais de scolarité des enfants qui fréquentent l'établissement.
 - Programme Santé et bien-être : possibilité de s'entraîner sur les lieux de travail (piscine, salle de musculation, cours de yoga, etc.).
 - Programme d'aide aux membres du personnel et à leur famille.
- Autres conditions de travail gérées en fonction des politiques internes du Collège.

INFORMATIONS

- Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.
- Le Collège Bourget applique un programme d'accès à l'égalité en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à déposer leur candidature. À cet effet, des mesures d'adaptation peuvent être offertes.
- Veuillez noter que le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Période d'affichage : du 14 au 24 mars 2024.

Entrée en fonction : dès la rentrée scolaire 2024-2025.

Merci de faire parvenir votre candidature (curriculum vitae et lettre de présentation) à l'adresse suivante :

ressourceshumaines@cbourget.ca



PERSONNES RESSOURCES

Johanne Patry

Directrice des services éducatifs

johanne.patry@cbourget.ca

Marie-Eve Laplante

Coordonnatrice - ressources humaines

ressourceshumaines@cbourget.ca